

CHARTRE DE PARTENARIAT

Charte de partenariat du CLIC Métropole Nord Ouest



Renseignements et informations : Monsieur Olivier MILOWSKI, Directeur, CLIC Métropole Nord Ouest, 100 rue du Général Leclerc 59350 SAINT ANDRE - Téléphone : 03.20.51.60.83 - Email : clicmetropolenordouest@orange.fr - Site Internet : www.clicmetropolenordouest.fr

Lors de la création du CLIC Métropole Nord Ouest, les partenaires locaux ont déterminé les objectifs auxquels le futur dispositif de coordination gérontologique devra répondre. Ces objectifs ont été formalisés par une **charte de partenariat**.

Article 1 - S'inscrire dans un cadre de travail intercommunal

Le cadre de travail du CLIC Métropole Nord Ouest est l'intercommunalité ou plutôt la coopération et la solidarité intercommunales. Le secteur d'intervention du CLIC Métropole Nord Ouest correspond au territoire des communes appartenant au SIVOM Alliance Nord Ouest (communes de Lambersart, Lompret, Marquette Lez Lille, Pérenchies, Quesnoy Sur Deûle, Saint André, Verlinghem et Wambrechies).

Dés lors, Le CLIC Métropole Nord Ouest souhaite respecter un certain nombre d'éléments :

- Une cohérence et des logiques territoriales liées à l'intercommunalité ou plutôt à la coopération et à la solidarité intercommunales.
- Une cohérence et des logiques territoriales liées aux réponses apportées aux besoins des Personnes Agées sur le territoire.
- Un partenariat élargi avec le SIVOM Alliance Ouest, garantissant la neutralité et des équilibres en matière de territoire et de dispositifs d'accompagnement destinés aux Personnes Agées.
- La volonté d'apporter des réponses et des solutions de proximité aux besoins des Personnes Agées, des familles et des aidants du territoire.

Article 2 - Développer une approche globale de la Personne Agée

Les éléments de diagnostic montrent que sur le territoire des communes appartenant au SIVOM Alliance Nord Ouest, l'approche sanitaire de la Personne Agée n'est pas suffisamment développée et que le lien entre l'approche sociale et l'approche sanitaire doit être renforcé pour permettre une prise en charge plus globale des Personnes Agées et notamment celle qui concerne les plus fragiles et les plus dépendantes.

Plusieurs facteurs peuvent d'ailleurs expliquer ce constat :

- L'absence de structures hospitalières généralistes et de filières de soins gériatriques sur le territoire du SIVOM Alliance Nord Ouest.
- Une implication insuffisante des professionnels de santé libéraux dans le travail en réseau.
- Un travail de liaison et d'information insuffisamment développé avec les structures hospitalières et les filières de soins gériatriques se situant autour du territoire des communes appartenant au SIVOM Alliance Nord Ouest.

Ce travail en réseau entre la ville et l'hôpital qu'il convient de renforcer et de structurer constitue d'ailleurs un enjeu majeur non seulement pour le développement sur le territoire du dispositif de coordination gérontologique, mais aussi et surtout dans la prise en charge de situations bien spécifiques de Personnes Agées et que représentent :

- Les hospitalisations abusives de Personnes Agées.
- Les retours à domicile de Personnes Agées suite à une période d'hospitalisation et de convalescence.
- La préparation du placement d'une Personne Agée en institution.
- La prévention et la gestion de maintiens à domicile précaires ou complexes.
- Le dépistage et l'accompagnement de Personnes Agées atteintes par les maladies d'Alzheimer et apparentées.
- L'accompagnement de Personnes Agées en situation de fin de vie.
- Les solutions alternatives (notamment en matière d'hébergement) permettant de soutenir l'entourage d'une Personne Agée et les aidants.

Le CLIC Métropole Nord Ouest souhaite donc mettre en place les moyens et les outils qui permettront de :

- Renforcer la relation ville/hôpital.
- Renforcer le lien entre le secteur sanitaire, le secteur social et le secteur médico-social.
- Renforcer et structurer le travail en réseau.

Article 3 - Assurer les missions spécifiques aux Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)

Le CLIC Métropole Nord Ouest souhaite assurer les missions suivantes :

- Informer les Personnes Agées, les familles et les aidants du territoire.
- Orienter la personne dans un dispositif d'offre de prestations.
- Evaluer les besoins, en tenant compte des désirs, des préférences et de l'environnement de la personne.
- Mettre en place un projet d'accompagnement, en lien avec les acteurs de terrain.
- Assurer le suivi et l'adaptation de ce projet.
- Apporter une réponse aux aidants, et contribuer à une mission d'observation et de mise en évidence des besoins du territoire.

Article 4 - Développer une culture gérontologique commune

Le CLIC Métropole Nord Ouest souhaite développer sur son territoire une culture gérontologique commune permettant de modifier le regard porté sur les Personnes Agées et sur les situations personnelles.

Il souhaite être fédérateur d'expertises et support d'une réflexion collective sur le vieillissement.

La décentralisation faisant du CLIC l'un des pivots des politiques gérontologiques et le relais principal des Conseils Généraux, le CLIC Métropole Nord Ouest souhaite développer sur son territoire (par l'intermédiaire notamment d'actions partenariales et collectives) un observatoire local des besoins et un pôle de diagnostic partagé.

Article 5 – Etre porteur et instigateur sur le territoire d'une réflexion sur le vieillissement et mettre à disposition des compétences en ingénierie de projets.

Le CLIC Métropole Nord Ouest souhaite être porteur et instigateur sur le territoire d'une réflexion sur le vieillissement et mettre à disposition des compétences en ingénierie de projets, puisqu'il aura vocation à travailler avec l'ensemble des collectivités locales et les acteurs locaux du territoire.

D'une manière générale, des actions collectives pourront être menées en terme de :

- ✓ Réflexion sur le vieillissement.
- ✓ Prévention des risques liés au vieillissement.
- ✓ Formation des professionnels.
- ✓ Sensibilisation du grand public à des démarches de santé publique.
- ✓ Développement de nouvelles offres de services, et tout particulièrement celles visant à aider les aidants.
- ✓ Recensement des Personnes Agées vivant à domicile.
- ✓ Habitat et vieillissement.
- ✓ Observation des besoins du territoire.

Article 6 – Développer une information de proximité pour tous

Le CLIC Métropole Nord Ouest souhaite développer une information de proximité dans un principe d'égalité :

- ➔ Lieu unique situé sur la commune de Saint André.
- ➔ Numéro de téléphone unique.
- ➔ Guide des ressources (actualisé sur un Site Internet).
- ➔ Coopération étroite avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) du territoire et les élus de proximité.
- ➔ Périodique d'information du CLIC Métropole Nord Ouest destiné aux professionnels et aux aidants du territoire.

Article 7 – Développer un travail collectif pluridisciplinaire

Le CLIC Métropole Nord Ouest souhaite mettre en place et développer un travail collectif pluridisciplinaire qui permettra d'accompagner au mieux les situations les plus délicates et les plus complexes rencontrées par les Personnes Agées.

Article 8 – Développer une synergie et une complémentarité avec des réseaux de soins gérontologiques

L'équipe salariée du CLIC Métropole Nord Ouest sera composée de la manière suivante :

- ➔ Un directeur du CLIC (profil chef de projet et responsable de développement) à temps plein.
- ➔ Un coordinateur gérontologique (profil paramédical) à temps plein.
- ➔ Une assistante de coordination (profil administratif et accueil) à temps plein.

Soit 3 temps plein.

Le CLIC Métropole Nord Ouest a donc plutôt fait le choix d'une équipe médico-sociale et souhaite privilégier l'approche globale et donc médico-sociale de la Personne Agée, par la mise en place d'un travail en réseau avec les structures hospitalières et des réseaux de soins gérontologiques qui pourraient être :

- Pour la prise en charge des maladies d'Alzheimer et apparentées, le Réseau Régional de la Mémoire du Nord Pas de Calais « Méotis » (CHRU de Lille).
- Pour la relation ville/hôpital, le réseau de soins gérontologiques de Lille Hellemmes Lomme.

Ces choix correspondent davantage à des éléments de diagnostic et à des axes de travail qui ont été retenus comme des priorités par les partenaires locaux du territoire, c'est-à-dire :

- Le renforcement de la relation et de la liaison ville/hôpital pour les sorties et les retours d'hospitalisation.
- La mise en place d'actions permettant une plus grande implication des professionnels de santé libéraux dans le travail en réseau.
- La mise en place d'actions d'accompagnement de personnes atteintes par les maladies d'Alzheimer et apparentées et de leur entourage (consultations de la mémoire de proximité, actions d'information et de formation....).
- La mise en place d'actions et/ou de structures de soutien aux aidants (groupes de parole, accueils de jour sur le territoire du SIVOM Alliance Nord Ouest, hébergement temporaire...).
- La mise en place d'une cellule de préparation et d'accompagnement au placement d'une Personne Agée.
- Le développement de réseaux de bénévoles à l'échelle intercommunale pour lutter contre l'isolement des Personnes Agées.

Article 9 - Développer l'écoute et l'empathie dans l'accompagnement des situations complexes

Une des missions des CLIC la plus largement reconnue est le traitement des situations complexes.

Dans l'accompagnement des situations complexes, il importe que l'équipe salariée du CLIC Métropole Nord Ouest entende la demande de la Personne Agée, qu'elle n'effectue pas un simple travail de codification par rapport à un outil, mais qu'elle fasse preuve d'écoute et d'empathie pour prendre en compte les désirs propres de la Personne Agée. Cela renvoie donc les acteurs de la coordination à la nécessité de reconnaître l'importance de l'écoute et à la renforcer, s'il y a lieu.

Article 10 – Instauration d'un système d'alerte et de veille pour travailler sur les situations complexes

Lorsque la situation d'une Personne Agée fait craindre des évolutions difficiles, il est nécessaire que le CLIC Métropole Nord Ouest puisse instaurer un système d'alerte et de veille adapté, permettant aux différents acteurs engagés dans la situation de se rencontrer, de confronter leurs points de vue et de s'entendre pour agir de manière concertée.

Ce système doit permettre aux partenaires :

- De confronter leurs opinions et de reconnaître que leurs statuts et leurs rôles donnent un point de vue différent sur la situation.
- De reconnaître que la Personne Agée concernée se présente à chacun d'eux sous un jour différent, ce qui influe sur le type de relations qu'ils peuvent avoir avec elle.
- De comprendre que ces positionnements et liens différents peuvent avoir pour conséquence des rivalités qui s'instaurent entre les différents acteurs, rivalités qui peuvent être induites par l'attitude de la Personne Agée et, le cas échéant, par celle de sa famille.
- D'éviter de tout vouloir expliquer par le passé de la personne et d'entendre ce qu'elle dit de son présent, et de ce qu'elle comprend ou redoute de son évolution personnelle.
